

Les élections européennes de mai 2014

Nouvelle étape dans l'implosion du projet européen

Samir Amin

Source : Forum mondial des alternatives (FMA),
www.forumdesalternatives.org/fr/

1. La construction européenne a été conçue et mise en œuvre dès l'origine pour garantir la pérennité d'un régime de libéralisme économique absolu. Le traité de Maastricht (1992) renforce encore ce choix fondamental, et interdit toute autre perspective alternative. Comme le disait Giscard d'Estaing : « le socialisme est désormais illégal ». Cette construction était donc par nature anti-démocratique et annihile le pouvoir des Parlements nationaux élus, dont les décisions éventuelles doivent rester conformes aux directives du pouvoir supranational défini par la pseudo-constitution européenne. Le « déficit de démocratie » des institutions de Bruxelles, à travers lesquelles opère la dictature néolibérale, a été et demeure consciemment voulu. Les initiateurs du projet européen, Jean Monet et autres, n'aimaient pas la démocratie électorale et se donnaient l'objectif d'en réduire le « danger », celui d'engager une nation hors des sentiers tracés par la dictature de la propriété et du capital. Avec la formation de ce que j'appelle le capitalisme des monopoles généralisés, financiarisés et mondialisés, à partir de 1975, l'Union Européenne est devenue l'instrument du pouvoir économique absolu de ces monopoles, créant les conditions qui permettent d'en compléter l'efficacité par l'exercice parallèle de leur pouvoir politique absolu. Le contraste droite conservatrice/gauche progressiste, qui constituait l'essence de la démocratie électorale évoluée, est de ce fait annihilé, au bénéfice d'une idéologie de pseudo « consensus ».

Ce consensus repose sur la reconnaissance par les opinions générales en Europe que les libertés individuelles et les droits de l'homme sont garantis, au moins dans la majorité des États européens sinon dans ceux de l'ex-Europe orientale, mieux qu'ailleurs dans le monde. C'est exact et à l'honneur des peuples concernés. Néanmoins la double dictature économique et politique des monopoles généralisés annihile la portée de ces libertés, privées de leur capacité de porter en avant un projet de société qui transgresserait les limites imposées par la logique exclusive de l'accumulation du capital.

Par ailleurs l'unité européenne a été popularisée avec l'argument alléchant que celle-ci conditionnait l'émergence d'une puissance économique égale à celle des États Unis et autonome par rapport à celle-ci. Mais en même temps la constitution européenne combinait les adhésions à l'Union Européenne et à l'OTAN, en qualité d'allié subalterne des États-Unis. Le nouveau projet d'intégration économique atlantique devrait dissiper les mensonges de cette propagande : le marché européen sera soumis aux décisions du plus fort, les États Unis. Adieu l'indépendance de l'Europe !

2. Mais le régime économique libéral absolu, imposé par la constitution européenne, n'est pas viable. Sa raison d'être exclusive est de permettre la concentration croissante de la richesse et du pouvoir, au bénéfice de l'oligarchie de ses bénéficiaires, fût-ce au prix d'une austérité permanente imposée aux classes les plus nombreuses, à la régression des acquis sociaux, voire au prix de la stagnation économique. La spirale infernale de l'austérité produit pour l'ensemble européen la croissance permanente des déficits et de la dette (et non leur réduction comme le prétend la théorie économique conventionnelle, sans fondements scientifiques). Les exceptions (l'Allemagne aujourd'hui) ne peuvent l'être que parce que les autres sont, eux, condamnés à subir leur sort. L'argument avancé – « il faut faire comme l'Allemagne » –

n'est pas recevable : par sa nature même le modèle ne peut pas être généralisé.

Néanmoins le pouvoir absolu exercé par les monopoles généralisés et l'oligarchie de leurs serviteurs ne permet pas sa remise en cause par les « opinions générales ». Ce pouvoir absolu est déterminé à défendre jusqu'au bout et par tous les moyens ses privilèges, ceux des oligarchies, seules bénéficiaires de la concentration sans limite de la richesse.

3. Les élections européennes de mai 2014 traduisent le rejet par la majorité des citoyens de « cette Europe » (sans nécessairement être conscients que « l'Europe » ne peut être autre). Avec plus de la moitié d'abstentionnistes dans le corps électoral (plus de 70% d'abstentions dans l'Est européen), 20% de votes en faveur de partis d'extrême droite se déclarant « anti-européens », les listes dites « europhobes » en tête en Grande Bretagne et en France, 6% en faveur de partis de la gauche radicale critique de Bruxelles, cette conclusion s'impose. Certes, en contrepoint, la majorité de ceux qui ont participé au vote, se réclament toujours du (ou d'un) projet européen, pour les raisons données plus haut (« l'Europe garante de libertés et des droits ») et parce qu'ils pensent encore – avec beaucoup de naïveté – qu'une « autre Europe » (des peuples, des travailleurs, des nations) est possible, alors que la construction européenne – en béton armé – a été conçue pour annihiler toute éventualité de sa réforme.

Le vote de défiance d'extrême-droite porte en lui des dangers qu'on ne doit pas sous-estimer. Comme tous les fascismes d'hier, ses porte-paroles ne mentionnent jamais le pouvoir économique exorbitant des monopoles. Leur prétendue « défense de la nation » est trompeuse : l'objectif poursuivi est – outre l'exercice de leur pouvoir dans les différents pays concernés de l'Union Européenne – le glissement de l'Union Européenne de son régime actuel administré par la droite parlementaire et/ou les sociaux-libéraux à un régime nouveau géré par une droite dure. Les débats sur les origines véritables de la dégradation sociale (précisément le pouvoir des monopoles) sont transférés vers d'autres domaines (l'exploitation du bouc émissaire de l'immigration en particulier).

Mais si ce succès douteux de l'extrême droite « anti-européenne » est celui qu'il est, la faute en revient à la gauche radicale (à gauche des partis du socialisme ralliés au libéralisme). Par son manque d'audace dans la critique de l'Union Européenne, par l'ambiguïté de ses propositions, qui alimentent l'illusion de « réformes possibles », cette gauche radicale n'est pas parvenue à faire entendre sa voix.

4. Dans le chapitre intitulé « L'implosion programmée du système européen » (in, L'implosion du capitalisme, contemporain, 2012), je dessinais les lignes générales de la dégradation programmée de l'Union Européenne. On aura alors une petite Europe allemande (l'Allemagne, agrandie par ses semi-colonies d'Europe orientale, allant peut-être jusqu'à l'Ukraine), la Scandinavie et les Pays Bas attelés à cette nouvelle zone mark/euro ; la France ayant choisi son adhésion « vichyste » à l'Europe allemande (c'est le choix des forces politiques dominantes à Paris), mais peut-être tentée plus tard par un renouveau « gaulliste » ; la Grande Bretagne prenant ses distances et affirmant encore davantage son atlantisme dirigé par Washington ; la Russie isolée ; l'Italie et l'Espagne hésitant entre la soumission à Berlin ou le rapprochement avec Londres. L'Europe de 1930, ai-je alors écrit. On y va.

--

Livres de [Samir Amin](#)